

Chapitre 3

AFFAIRES MULTILATÉRALES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les Nations Unies

En 1984-1985, la politique canadienne vis-à-vis les Nations Unies était axée surtout sur l'engagement renforcé de promouvoir l'efficacité du principe et de la pratique du multilatéralisme. Ayant fermement appuyé, depuis ses débuts, le système d'organisations multilatérales des Nations Unies, le Canada a renouvelé et montré tout au long de l'année l'importance de son engagement. Une semaine s'était à peine écoulée depuis le changement de gouvernement, en septembre 1984, que le nouveau secrétaire d'État aux Affaires extérieures prenait la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies pour annoncer clairement l'engagement continu du Canada.

Dans son discours du 25 septembre à l'Assemblée générale, le secrétaire d'État a cité le premier ministre selon lequel le nouveau gouvernement jouerait un rôle plus actif au sein des Nations Unies et de ses organismes. Il a ajouté que le Canada comptait non seulement maintenir son appui traditionnel au système, mais aussi en renforcer les acquis de façon constante et pratique. Selon lui, les petites et moyennes puissances en particulier avaient besoin d'institutions globales efficaces pour pouvoir réagir collectivement aux énormes problèmes politiques et économiques de ce siècle. Il a proposé qu'une large coalition des « Amis des Nations Unies » regroupent leurs forces afin de revitaliser les institutions globales et a déclaré que son gouvernement ferait tout son possible pour assurer que ces institutions soient florissantes.

Un des points saillants de la célébration du quarantième anniversaire des Nations Unies en 1985 a été la visite d'État, effectuée en mars au Canada, par le secrétaire général Pérez de Cuéllar. Celui-ci s'est rendu à Toronto, à Québec et à Ottawa où il a été accueilli et reçu par le gouverneur général et le Premier ministre, et a obtenu un diplôme « honoris causa » de l'Université Carleton. De plus il a pris la parole devant une réunion mixte du Sénat et de la Chambre des communes. Dans ce discours, comme dans ceux qu'il a prononcés à d'autres occasions au cours de sa visite, il s'est penché sur ce qu'il a appelé la « crise du multilatéralisme » et sur la nécessité d'efforts concertés pour la résoudre. Dans leur réponse, ses hôtes canadiens l'ont assuré de leur appui à la fois pour lui-même et dans les efforts qu'il déploie pour renforcer l'efficacité du système des Nations Unies, et ont réaffirmé la détermination du Canada de contribuer de façon marquée au succès de ces efforts.

Tout au long de l'année, tant avant qu'après le retrait des États-Unis de l'UNESCO à la fin de 1984, le Canada a continué d'être l'un des participants les plus actifs aux efforts entrepris pour réformer l'UNESCO sur les plans politique, administratif et financier et, ainsi, lui redonner la place qui lui convient au sein du système des Nations Unies et en faire une institution viable et digne de confiance. Les résultats de ces efforts n'étaient pas encore concluants à la fin de l'année, mais le Canada s'est montré déterminé à les poursuivre au sein même

de l'organisation en reportant sa décision sur sa participation future à l'organisation jusqu'à la prochaine Conférence générale des États membres, prévue à Sofia en octobre et novembre 1985.

Dans d'autres organisations des Nations Unies — notamment à la CNUCEL à Genève et au sein des principaux organismes s'occupant d'alimentation, soit l'OAA et le Programme alimentaire mondial (PAM) à Rome — les délégations canadiennes ont fait valoir des réformes de procédure et des réformes importantes visant à accroître l'efficacité de ces organismes et à favoriser leur intégration au sein du système des Nations Unies. À New York, le Canada a joué un rôle de chef de file, à la fois au Comité préparatoire pour le quarantième anniversaire des Nations Unies et au sein d'un groupe plus informel de pays de même opinion (les « Amis des Nations Unies » dont il a été question plus haut) afin de définir et de faire accepter des réformes pratiques susceptibles d'améliorer l'efficacité de l'Assemblée générale et, ainsi, renforcer le système des Nations Unies. Par ailleurs, le Canada a contribué de façon remarquable aux efforts déployés, tant au sein des Nations Unies que dans d'autres organes du système tels que le Fonds international des Nations Unies pour le secours de l'enfance (FISE), pour apaiser la crise en Afrique.

Coopération Nord-Sud

Au cours de l'année, les relations économiques Nord-Sud portaient principalement sur les questions financières et commerciales. Aux rencontres du Commonwealth et du sommet de Londres, le Canada a réussi à faire valoir l'idée d'une session spéciale du Comité du développement FMI/BIRD consacrée aux problèmes financiers des pays en voie de développement. Lors de leur rencontre annuelle au mois de septembre 1984, la Banque mondiale et le FMI ont pris la décision de tenir cette session spéciale en même temps qu'une session spéciale du Comité intérimaire du FMI, prévue au printemps de 1985.

Sur le plan commercial, le Canada a réaffirmé à plusieurs reprises, au sein de tribunes internationales et lors de rencontres bilatérales, son désir de voir les pays développés prendre une part active à une nouvelle série de négociations multilatérales, qu'il considère comme le meilleur moyen de favoriser davantage les échanges commerciaux, dans l'intérêt de toutes les nations.

Le Canada a participé à la quatrième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), au sein de laquelle un consensus a été atteint sur diverses questions se rapportant à l'industrialisation des pays en voie de développement.

Vu l'accroissement incertain du volume de l'aide dans un avenir proche, une efficacité et une coordination accrues des pays donateurs sont devenues des facteurs particulièrement importants. L'aide fournie par le Canada atteignait l'objectif